

EP + Réje - AB / SS

2021-1053
COURRIER ARRIVE

4 Su



LE 08 JUIN 2021

CCVBA

Amélioré, m le cc du 8/6 -

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Monsieur Hervé CHERUBINI
Président de la Communauté de
communes Vallée des Baux-Alpilles
23, avenue des joncades basses
ZA La Massane
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

RM/SMART-D21-01525

Marseille, le 07 JUIN 2021

Monsieur le Président,

Depuis un an, la pandémie mondiale de COVID 19 a déclenché une crise sanitaire et économique d'une ampleur et d'une brutalité inédites.

Dès avril 2020, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est fortement mobilisée pour répondre à l'urgence économique, en partenariat avec l'État et ses partenaires. Nous avons fait en sorte d'apporter des solutions, qu'il s'agisse de la protection des habitants, des soignants, de la sauvegarde des entreprises, de la relance de l'économie, des transports, des lycées et du tourisme.

Au-delà de ces mesures, la mise en œuvre de dispositifs d'action qui contribuent au maintien et à la relance de l'activité se poursuit.

Nous avons notamment lancé, au printemps 2020, un dispositif, le Parcours SUD Smart Territoires, visant à accompagner les intercommunalités désireuses d'engager des projets de « smart territoires ». En cohérence avec la stratégie Smart Région et le Plan climat régional, il s'agit de tirer parti des solutions numériques pour délivrer aux usagers des services innovants répondant aux enjeux de développement économique et durable. Les champs d'application sont multiples, qu'il s'agisse des risques, des déchets, de la qualité de l'air, de la redynamisation des centres-villes ou encore de la gestion de la relation usagers.

... / ...



Hôtel de Région
27, place Jules Guesde - 13481 Marseille cedex 20
téléphone 04 91 57 50 57 - télécopie 04 91 57 51 51

L'appel à manifestation d'intérêt 2021 a rencontré un vif succès puisque 13 intercommunalités, dont celle que vous présidez, ont souhaité se positionner sur au moins l'un des quatre volets (animation, ingénierie, financement, label) constitutifs du Parcours SUD Smart Territoires.

Je tiens à vous remercier pour la candidature que vous avez portée et j'ai le plaisir de vous informer qu'au vu de sa qualité elle a été acceptée.

La Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles est donc invitée à déposer un dossier de demande de subvention au titre du projet de « Mise en place de compteurs d'eau potable communicants ».

Dès l'installation de la nouvelle Assemblée régionale, je proposerai au vote des élus cette opération, sous réserve d'une instruction favorable. Le label SUD Smart Territoires sera alors attribué à la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles afin de reconnaître et mettre en valeur l'exemplarité de votre démarche en matière d'innovation numérique.

Je me réjouis de constater que la volonté de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur de se positionner aux côtés des intercommunalités sur la thématique des smart territoires recueille votre adhésion.

Le service Smart Région se tient à la disposition de vos services pour toute information complémentaire, à l'adresse smart-territoires@maregionsud.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien Cordialement



Renaud MUSELIER